



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19

Le centre de Montreux vaccinera dès vendredi sans rendez-vous

Afin de donner la possibilité à un maximum de personnes de se faire vacciner contre le covid-19 avant les vacances d'été, le canton de Vaud poursuit la mise à disposition de possibilités supplémentaires de vaccination dès vendredi 4 juin. Le centre de Montreux permet à toute personne résidente dans le canton de Vaud âgée d'au moins 18 ans de se faire vacciner sans rendez-vous.

Le canton de Vaud augmente encore les possibilités de vaccination pour la population du canton. Ainsi, grâce à l'augmentation de la disponibilité des doses et pour tenir compte de l'expérience faite avec la vaccination itinérante, toute résidente et tout résident vaudois aura la possibilité de se faire vacciner sans rendez-vous au centre de Montreux. Les personnes éligibles peuvent se rendre directement sur place du lundi au samedi de 10h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 15h00, au 2m2c, Av. Claude-Nobs 5, entrée Est "Miles Davis".

La vaccination est possible pour toute personne âgée de 18 ans ou plus (née en 2003 ou avant) résidente dans le canton de Vaud, ou étant professionnel de la santé, ou travaillant dans une institution communautaire du canton de Vaud. Les personnes peuvent évaluer leur éligibilité sur le site www.coronavax.ch. Les jeunes de 16 et 17 ans, nés en 2004 et 2005, peuvent se faire vacciner dans quatre centres, situés dans les quatre régions du canton : au CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois) à Lausanne, à l'HRC (Hôpital Riviera-Chablais) à Rennaz, à l'EHC (Ensemble Hospitalier de la Côte) à Morges, et aux Établissements Hospitaliers du Nord vaudois (eHnv) à Yverdon.

L'objectif est de donner la possibilité à un maximum de Vaudoises et de Vaudois de se faire vacciner avec au moins une dose avant les vacances d'été. Pour rappel, le second rendez-vous peut être fixé entre 4 et 8 semaines après la première dose de vaccin. Les vacances ne sont donc pas un frein à la vaccination et la seconde dose peut être administrée en tenant compte des absences et impératifs de chacun.

Le dispositif vaudois de vaccination est fort de 14 centres et lieux de vaccination, de nombreuses pharmacies, cabinets médicaux et de la vaccination itinérante de la Protection civile vaudoise qui se rend dans les communes du canton, où il est également possible de se faire vacciner sans rendez-vous.

Le Canton de Vaud invite toutes les personnes éligibles qui ne seraient pas encore inscrites à se vacciner. Pour prendre rendez-vous : www.coronavax.ch ou via la hotline 058 715 11 00. #jemevaccine Pour que la vie reprenne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 juin 2021